

Remerciements

LE HAMEL

La famille remercie les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Monsieur Jean-Claude PARIS

ainsi que le personnel soignant de la médecine et de l'UHR du CH de Corbie.

P.F Timmerman - 80800 Villers-Bretonneux
☎03.22.96.95.52

ALBERT

Toute la famille remercie les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Monsieur Jean LENTÉ

et celles qui lui ont témoigné des marques de sympathie.

Pompes Funèbres LEMPEREUR DESPRES
21/23, rue Félix Faure - 80300 ALBERT
☎ 03.22.75.42.03

Messe, anniversaire, pensée

AMIENS

Il y a un an, tu nous quittais

Madame Jacqueline CALIPPE
née TURLUER

que ceux qui t'ont connue et aimée t'accordent, en ce jour, une prière ou une pensée affectueuse.

Sa fille, Patricia et Jean-Noël DUMANGE,
sa petite-fille, Anne-Sophie DUMANGE.

LÉGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

DIVERS (CRÉANCES, CONVOCATIONS, PUBLICATION DES COMPTES...)

YUVA

SEGAP, Coverholder at Lloyd's, en vertu du pouvoir de souscription accordé par certains Souscripteurs du LLOYD'S - LLOYD'S INSURANCE COMPANY S.A. - 8-10 rue Lamennais- 75008 PARIS procède à la résiliation de la garantie financière SLEGA105245 conformément aux articles 44,45,46,47,48 du décret 2015-702 du 19 juin 2015 modifiant le décret n°72-678 du 20 juillet 1972 fixant les conditions d'applications de la loi N°70-9 du 02 janvier 1970 accordée à la société YUVA - NESTENN-17 Rue de Beauvais- 80000 AMIENS, immatriculée au RCS de AMIENS sous le numéro 901 633 297 Au titre des activités « Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce » et « Gestion Immobilière ». Dans un délai de trois jours francs suivant la publication de la première parution. Les créances visées à l'Article 39 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972 fixant les conditions d'applications de la loi N°70-9 du 02 janvier 1970, devront être produites par le créancier dans un délai de trois mois à compter de la date de la formalité prévue

VIE JURIDIQUE CIVILE

CHANGEMENT DE NOM

Changement de nom

Madame FINAZ ANGLIQUE née le 13/11/1982 à 26200 MONTELMAR demeurant 3b rue gaston blanchard, 80170 WIENCOURT L EQUIPEE agissant au nom de son enfant mineur, Madame DE KERMERCHOU-FINAZ Léonie née le 26/07/2015 à 80000 AMIENS, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de son enfant mineur celui de FINAZ.

Découvrez
toute l'actualité
à la minute
sur notre
application
mobile.Courrier
picard

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES

Communauté de Communes Interrégionale
Aumale - Blangy-sur-BresleAVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
ELABORATION DU SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
1er AVIS

Par arrêté intercommunal n°2023-01 en date du 20 septembre 2023, il a été décidé de procéder à l'ouverture de l'enquête publique pour l'élaboration du Schéma de Gestion des Eaux Pluviales (SGEP) sur les 44 communes du territoire (Aubéguimont, Aubermesnil-aux-Érables, Aumale, Bazinval, Biencourt, Blangy-sur-bresle, Bouillancourt-en-séry, Bouttencourt, Campneuseville, Le Caule-sainte-beuve, Conteville, Criquiers, Dancourt, Ellecourt, Fallencourt, Foucarmont, Frettemeule, Guerville, Haudricourt, Hodeng-au-bosc, Illois, Les Landes-vieilles-et-neuves, Maisnières, Marques, Martainville, Monchaux-soreng, Morienne, Nesle-normandeuse, Nullemont, Pierrecourt, Rambures, Réalcamp, Rétonval, Richemont, Rieux, Ronchois, Saint-Léger-aux-bois, Saint-martin-au-bosc, Saint-maxent, Saint-riquier-en-rivière, Tilloy-florville, Vieux-rouen-sur-bresle, Villers-sous-foucarmont, Vismes-au-val)

L'enquête se déroule pendant une durée de 30 jours, du 12 octobre 2023 (à partir de 14h00) au 10 novembre 2023 (inclus, jusqu'à 17h00). Le dossier papier peut être consulté aux jours et horaires d'ouverture habituels :

- de la Communauté de Communes, sise 20 rue de barbantane à Blangy-sur-bresle, soit du lundi au vendredi de 8h00 à 12h15 et de 13h00 à 16h30
- de la mairie de Bouillancourt-en-séry, sise 19 grande rue à Bouillancourt-en-séry, le lundi de 9h00 à 12h00, le mardi et jeudi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 14h00 à 16h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00
- de la mairie de Aumale, sise 6 rue de l'hôtel de ville à Aumale, du mardi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h15
- de la mairie de Foucarmont, sise 20 place des cateliers à Foucarmont, le lundi et mardi de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, le jeudi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 et le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 16h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier est également disponible au format numérique sur le site Internet de la Communauté de Communes, dont l'adresse est <http://www.cc-aumale-blangy.fr/>, sur la page d'accueil dans « les dernières actualités ».

Le public est informé qu'il n'y a pas de registre dématérialisé dans le cadre de cette procédure. Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, soit à les consigner sur les registres d'enquête mis à leur disposition dans les lieux de permanences (CCIABB, mairie de Bouillancourt-en-séry, mairie de Aumale et mairie de Foucarmont) aux jours et heures d'ouverture, soit à les adresser à la commission d'enquête à la Communauté de Communes aux coordonnées suivantes :

Postale : 20 rue de barbantane - BP 65, 76340 BLANGY SUR BRESLE ;
Mail : laure.caquelard@cciabb.fr (en précisant dans l'intitulé « Enquête publique – Elaboration du SGEP »).

Ces documents seront annexés aux registres pour être tenus à la disposition du public et seront consultables sur le site internet.

Monsieur Alain BOGAERT, commandant de police retraité, a été désigné par le Tribunal administratif de Rouen comme Président de la commission d'enquête. Il sera assisté de Messieurs André DEGARDIN, infirmier retraité, Jacques LAMY, ingénieur territorial retraité et Denis LABAILLIF (suppléant), directeur général adjoint secteur social et médico-social membres de la commission d'enquête.

Ils recevront le public :
- au siège de la CCIABB - le jeudi 12 octobre 2023 et le vendredi 10 novembre 2023 de 14h00 à 17h00

- à la mairie de BOUILLANCOURT-EN-SÉRY Le lundi 16 octobre 2023 de 9h00 à 12h00 et le mardi 31 octobre 2023 de 14h00 à 17h00

- à la mairie de AUMALE le samedi 21 octobre 2023 de 9h00 à 12h00 et le vendredi 03 novembre 2023 de 14h00 à 17h00

- à la mairie de FOUCARMONT le jeudi 26 octobre 2023 de 15h00 à 18h00 et le mardi 07 novembre 2023 de 9h00 à 12h00.

Le rapport de la commission d'enquête ainsi que ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public au siège de la CCIABB et sur son site Internet, un mois après la clôture de l'enquête et pendant un an. Une copie du rapport de la commission d'enquête sera adressée à M. le Préfet de la Seine-Maritime ainsi qu'à Monsieur le Président du Tribunal administratif de Rouen.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête dans des journaux paraissant dans le Département de la Seine-Maritime et Somme : le Réveil de Neufchâtel, le Courrier Picard et L'informateur d'Eu. Cet avis sera affiché dans les mairies du territoire et sur les panneaux administratifs des communes et au siège de la Communauté de Communes. Il sera également consultable sur le site Internet de la Communauté de Communes : <http://www.cc-aumale-blangy.fr/>

Au terme de l'enquête, l'approbation de l'élaboration du Schéma de Gestion des Eaux Pluviales sera réalisée par délibération du Conseil communautaire Interrégional Aumale - Blangy-sur-Bresle.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à la Communauté de Communes Interrégionale d'Aumale / Blangy sur Bresle. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la CCIABB.

MARCHÉS PUBLICS

MARCHÉS PUBLICS DE SERVICES

PROCÉDURES ADAPTÉES DE - 90 000 EUROS

VILLE DU CROTOY



Avis d'appel public à concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville Le Crotoy
Objet du marché : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'un espace culturel polyvalent
Type d'avis : Avis d'appel public à concurrence
Type de procédure : Procédure adaptée
Catégorie : Service
Support(s) de parution :
<http://lecrotoy.e-marchespublics.com>
<http://www.e-marchespublics.com>
Date de mise en ligne : 21/09/2023 16h
Date et heure limite de dépôts : Offr : 23/10/2023 à 12 h 00
Envoi à la publication : 21/09/2023

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

PROCÉDURES ADAPTÉES DE + 90 000 EUROS



MAIRIE DE PÉRONNE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Ville de PERONNE Place Louis Daudré B.P. 20045 80201 PERONNE CEDEXType de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21800585800012

Ville : Péronne

Code Postal : 80200

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Autre moyen d'accès aux documents de la consultation : <https://marchespublics596280.fr>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : LECLERC Francois

Adresse mail du contact : f.leclerc@ville-peronne.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 322733119

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : NEANT

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : NEANT

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : NEANT

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 11 octobre 2023 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Réalisation de l'éclairage des terrains annexes Stade municipal de Péronne

Code CPV principal

Description principale : 45316100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne La réalisation de l'éclairage des terrains annexes du stade municipal de Péronne.

Mots descripteurs : Eclairage public

Lieu principal d'exécution du marché : PERONNE

Durée du marché (en mois) : 2

Valeur estimée (H.T.) :

Valeur entre : 60000 euros

Et : 160000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloté : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : VISITE SUR SITE AVEC ATTESTATION REMISE

Date d'envoi du présent avis : 22/09/2023

BONNES AFFAIRES

LALLOT

06 11 80 34 49

Antiquaire

ACHÈTE

Successions & toutes collections

Etain, Carillons

Meubles

Montres, argenterie, monnaies, bijoux même fantaisies,
collection de timbres, cartes postales, jouets.Objets : Militaires, Tableaux, glaces dorées, verreries,
pendules, bibelots de qualité, cuivres, ménagères en
métal argenté, lustres, ancien linge de maison,faïences, vases, plaques émaillées,
publicitaires

978 496 347 RCS AMIENS

2001646915a4t

Loisirs

Vends forêt feuillue 15 hectares, avec bel accès
et bonne desserte interne en pistes forestières,
chasse libre, 15 kms au Sud-Ouest de
BEAUVAIS. Prix 245.000€

PRO : Lequesne 06.07.15.74.11

Divers

Propose élagage, abattage d'arbres dangereux,
tailles haies, débroussaillage. PAYSAGE MELOPRO : Tél : 09.53.16.25.47 OU
06.05.83.40.61

BONNES AFFAIRES

Diffusez
votre annonce
dans le journal

accompagnement au

0809102259 Service 0,05 € / min
+ prix appel